

Image not found or type unknown



rupture a la miable d'un cdd (contrat d'apprentissage)

Par **freburgermarie**, le **30/08/2011** à **10:48**

Bonjours, je suis actuellement en contrat d'apprentissage en coiffure, j'ai passsé mon brevet professionnelle que je n'ai pas eu! je voudrais faire une rupture anticipée ect ce que je toucherais le chommage apres cette rupture a la miable ?Merci

Par **P.M.**, le **30/08/2011** à **12:39**

Bonjour,
A condition que l'attestation soit correctement remplie, normalement vous ouvrez des droits à indemnisation par Pôle Emploi suite à rupture d'un contrat d'apprentissage par accord commun...